



5 au 10 septembre 2016

Des Journées nationales d'action contre l'illettrisme (JNAI) ? La Foire aux Questions

Les JNAI, à quoi ça sert ?

Ce sont des manifestations qui rendent visibles les actions de prévention et de lutte contre l'illettrisme sur les territoires - [voir fiche présentation](#).

Pourquoi du 5 au 10 septembre ? Et à la demande de qui ?

Cet événement, qui connaît en 2016 sa troisième édition, est adossé à la journée internationale pour l'alphabétisation de l'UNESCO qui se déroule chaque 8 septembre dans le monde. Les JNAI se tiennent donc chaque année pendant la semaine du 8 septembre, et visent à faire mieux connaître en France la problématique spécifique de l'illettrisme et les solutions de proximité qui existent. Cette initiative est née de la volonté des partenaires fédérés par l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme qui ont porté le label grande cause nationale 2013 « Agir ensemble contre l'illettrisme » de poursuivre la dynamique générée en 2013 pour faire connaître la situation des 2,5 millions de personnes concernées par l'illettrisme. Toutes les manifestations labellisées sont concentrées sur une semaine pour obtenir un plus fort écho médiatique dans les médias nationaux et locaux.

Quels types d'événements puis-je organiser ?

Cette mise en lumière de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme peut prendre de multiples formes : conférences, portes ouvertes d'une structure, projections, débats, présentation de productions réalisées par des apprenants, participation à un salon, un forum, une animation, un festival... Ces événements peuvent être l'occasion de donner la parole aux acteurs, aux personnes concernées par l'illettrisme, et sont portés par toute sorte d'acteurs sur les territoires : associations, collectivités territoriales, structures d'insertion, centres sociaux, entreprises, comités d'entreprises, membres du comité consultatif de l'ANLCI, partenaires de l'ANLCI...

> [Besoin d'inspiration ? Voir le bilan 2015 des JNAI](#)

Quels avantages à porter une opération labellisée « JNAI » ?

Les porteurs d'événements labellisés JNAI bénéficient d'un kit de communication transmis par l'ANLCI, comprenant visuels, outils et ressources, et d'une forte visibilité sur tous les supports d'information disponibles : programme officiel JNAI 2016, portail anlci.gouv.fr, page Facebook Agir ensemble contre l'illettrisme, lettres électroniques, etc. Un dossier de presse est très largement envoyé par l'ANLCI aux rédactions des médias régionaux et nationaux pour les inviter à participer et à parler de cette dynamique collective. Cela contribue à donner à votre événement un écho national et un fort rayonnement.

Je propose un événement de prévention ou de lutte contre l'illettrisme à une autre période de l'année, mais je souhaite profiter du coup de projecteur qu'offrent les JNAI. Comment faire ?

Vous pouvez dans ce cas opter pour des portes ouvertes durant la semaine du 5 au 10 septembre qui vous permettront de donner à voir des événements prenant place à d'autres moments de l'année, ou saisir cette occasion pour proposer une campagne de communication, le lancement d'un appel à projets, d'une opération, pendant la semaine des JNAI. Les équipes de l'ANLCI se tiennent à votre disposition pour échanger avec vous et vous apporter un appui, des suggestions sur ces mises en avant.

Comment assurer une bonne communication et une bonne participation à mon événement ?

Dès l'attribution du label, vous pouvez communiquer sur votre participation aux JNAI en utilisant le kit de communication. Dès que possible, informez votre réseau de proximité, vos partenaires, la presse locale. Dès le recensement, et au fil de l'eau auprès des équipes de l'ANLCI, soignez la description de votre événement, pour donner envie d'y participer, pour mettre en évidence ses points forts et ce que les participants pourront y découvrir.

De son côté, l'ANLCI met à disposition un portail internet présentant l'ensemble des initiatives labellisées pour permettre aux internautes de se renseigner sur les lieux et les horaires des manifestations.

L'ANLCI développe aussi un partenariat avec la presse régionale et nationale pour que les médias relaient les informations sur l'illettrisme et rendent compte des manifestations locales.

Existe-t-il une thématique spécifique aux JNAI en 2016 ?

Après avoir porté pour 2015 la thématique « illettrisme dans le monde du travail », les partenaires de l'ANLCI ont choisi de porter une mobilisation particulière pour les JNAI 2016 sur le thème « **Pour que le numérique profite à tous, mobilisons-nous contre l'illettrisme** ». Une charte commune a été signée par de nombreux partenaires nationaux, qui sera au cœur des travaux de l'événement national clé de ces JNAI 2016 : les Journées du Numérique, organisées les 6 et 7 septembre 2016 à Lyon.

➤ [En savoir plus.](#)

Pour vous associer à cette thématique essentielle vous pouvez bien sûr organiser un événement en lien direct avec les enjeux de la digitalisation pour les personnes confrontées à l'illettrisme, mettre en avant les solutions mises en œuvre pour leur garantir un accès et une utilisation autonome des outils numériques, ou bien bénéficier des éléments et supports qui seront mis à votre disposition par l'ANLCI sur ce thème, et contribuer à mieux les faire connaître.



Un COUP DE PROJECTEUR annuel pour parler de l'illettrisme et des solutions qui existent.
Une dynamique nationale pour mettre en lumière des manifestations locales sous une bannière commune.